24me Année N 5689 — BUREAUX : RUE REMUL, 1 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE REMUL — Jeudi 27 Novembre 1879

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, 26 NOVEMBRE 1879

BOURSE DE PARIS DU 26 NOVEMBRE 1879

Cours à terme de 12 h. 3 m. suivant dépêche télégraphique de M. Nicolas Cordier, banquier, 6, rue Chauchat, Paris. Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, à la Banque Nicolas Cordier, 18, rue des Ursulines, Tourcoing.

VALEURS	COURS du jour	COURS précéd.
Rente 3 0/0.	81 55	81 625
Rente 5 0/0.	115 625	115 10
Banque de Paris . . .	848 00	850 00
Banque d'Escompte . .	786 25	785 00
Crédit Foncier de France .	1012 50	1018 75
Mobilier Français . . .	560 00	567 50
Cie Parisienne du gaz . .	1292 50	1292 50
Act. Suez	715 00	715 00
Florin or Autriche . . .	69 5/8	69 60
Egypte unif.	246 25	246 25
Florin Hongrois . . .	83 1/4	83 75
Italien 5 0/0	79 90	80 10
Banque ottom. . . .	520 00	522 50
Mobilier Espagnol . . .	590 00	590 00
Act. Autrichiens . . .	571 25	572 50
Act. Lombards. . . .	180 00	182 50
Consolidés anglais . . .	00 00	99 1/2
Banque hypothécaire . .	000 00	000 00

Pour copie conforme : JULES FRÈRE.
Agent général de la banque Nicolas Cordier

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	26 NOV.	25 NOV.
3 0/0	81 60 ./.	81 55 ./.
3 0/0 amortissable. .	83 30 ./.	83 30 ./.
4 1/2 0/0.	112 00	112 25 ./.
Emprunts 5 0/0. . .	115 10 ./.	115 05 ./.

Service particulier	26 NOV.	25 NOV.
Act. Banque de France.	3392 00	3375 00
» Société générale. .	520 00	520 00
» Crédit f. de France.	1030 00	1018 00
» Chemin autrichien.	571 00	572 00
» Lyon ex-coupon. .	1130 00	1130 00
» Est ex-coupon . .	705 00	705 00
» Ouest	760 00	756 00
» Nord	1465 00	1460 00
» Midi	870 00	870 00
» Suez	715 00	715 00
5 % Péruvien . . .	000 0/0	000 0/0
Act. Banq. ottom. (anc.)	000 00	000 00
» Banq. ottom. (nouv.)	520 00	522 00
Londres court . . .	25 25 50	25 24 50
Créd. Mob. (act. nouv.)	560 00	563 00
Turc	11 05	11 07

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 26 novembre

Change sur Londres, 4,80 50; change sur Paris, 5,24 50; 100.
Café good fair, (la livre) 16 1/8, 16 3/8.
Café good Cargoes, (la livre . 16 3/4, 17 »/».
Ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 26 novembre.

Ventes 800 balles. Marché tendu.

Liverpool, 26 novembre.

Ventes 12,000 b. Marché raidissant.

New-York, 26 novembre.

Coton, 12 3/8.
Recettes 123,000 b.
New-Orléans low-middling 26 »/»
Savannah » » » 32 »/»

BULLETIN DU JOUR

Les informations reçues de Rome et de Bruxelles sur les rapports du Vatican avec les évêques belges démontrent que la question va s'apaiser. Si l'on en croit les dépêches italiennes, le cardinal Nina aurait eu une entrevue avec le ministre de Belgique qui lui aurait communiqué les craintes conçues par son gouvernement, que les évêques belges ne fussent autorisés à publier des instructions reçues de Rome contraires aux idées échangées entre le gouvernement et le Vatican et qui font partie de la correspondance diplomatique. A la suite de cette entrevue, le cardinal Nina aurait envoyé au nonce à Bruxelles, des dépêches l'autorisant à déclarer que le Saint-Siége n'a pas suivi d'autre voie et n'a pas tenu d'autre langage que ceux « résultant de la correspondance diplomatique. » On assure que d'autres dépêches seront aussi communiquées à l'épiscopat belge, afin que l'incident soit clos.

Le *Courrier de Bruxelles* accepte d'ailleurs comme véridiques les documents cités par M. le ministre des affaires étrangères et démontre que les désirs de conciliation exprimés par Léon XIII ont été observés par les évêques.

« Les journaux libéraux dit-il, sont unanimes à prétendre que l'épiscopat n'a tenu aucun compte ni de ces instructions, ni de ces conseils. Mais il est aisé de démontrer la fausseté de cette imputation injurieuse. Dans leurs dernières instructions, nos évêques n'ordonnent-ils pas aux membres du clergé de s'abstenir, dans l'exercice de leurs fonctions, de toute attaque contre la loi ou contre les agents du gouvernement? N'adoucissent-ils pas la rigueur des règles par de nombreuses et larges exceptions? Et dans les cas dont ils ont chaque jour à connaître, leurs décisions ne portent-elles pas l'empreinte d'une miséricordieuse condescendance ? »

Les choses prennent donc une tournure relativement pacifique sur ce point particulier du débat.

Pour la première fois, depuis dix ans, le Parlement siégera demain jeudi à Paris. Ce retour ne laisse pas de causer certaines appréhensions au monde qui travaille. Tant que les vacances durent, il est tranquille. Cessent-elles? les difficultés commencent. Les partis se mettent aux prises, et le gouvernement, obligé de consacrer toutes ses forces à sa défense personnelle, laisse sans protection les intérêts généraux du pays. Il n'y a que les amateurs du « jeu parlementaire » qui puissent se réjouir.

Cette année leur promet des émotions nombreuses, car jamais on n'a vu situation plus disloquée. On prétend que le cabinet est uni, et, à chaque instant, il est question de crises ministérielles; on affirme que la majorité est compacte, et l'on se demande ce que sont devenus les 363 ! Il n'y en a plus, il n'y en a jamais eu, répond J.-J.-Weiss; il n'y a eu qu'« une société d'assurances mutuelles contre la non-réélection. » D'unité de vues, d'unité de sentiments il n'en existait pas. On a été réélu; mais, depuis, sur chaque point délicat, il s'est produit des scissions profondes et un seul groupe surnage: le groupe radical.

C'est celui-là qui fera les beaux jours de la session prochaine; ce sont les motions, les interpellations qu'il médite qui inquiètent par avance ceux qui voudraient éviter les débats brûlants, discuter les lois d'affaires. On nous dit bien que l'on *expédiera* l'amnistie. Le pourra-t-on ? Et l'affaire Gent, le ministère espère-t-il l'« esquiver » grâce au silence du *Journal des Débats* et de la *République française*, ces deux muets du sérail ?

Cependant que d'études qui attendent une solution : la loi sur l'armée, les lois de finance, le tarif des douanes !... Voilà de la « besogne » à abattre, de la bonne besogne : et le temps presse. Ne serait-il pas sage de se refuser aux interpellations puériles ? Quand donc la Chambre fera-t-elle œuvre de prudence, œuvre de patriotisme bien entendu ? Et ne comprend-elle pas enfin que l'abus des interpellations, le byzantinisme de certaines de ses discussions la conduisent à une impopularité définitive et justifient les phénomènes d'inquiétude nerveuse qui se manifestent depuis longtemps dans l'industrie et le commerce aux approches des sessions parlementaires ?

LA VÉRITÉ SUR L'INCIDENT LEPÈRE

On lit dans la *France* :

Ce n'est pas sans une profonde surprise que nous avons lu, dans plusieurs feuilles, que M. Lepère n'avait jamais donné sa démission.

Nous ne sommes pas de l'avis de certains journaux, pour lesquels dissimuler la vérité est le comble de l'habileté politique ; aussi avons-nous eu la curiosité de percer à jour ce nouveau mystère.

Et nous demanderons aux journaux officieux :

1° Est-il vrai que les premiers découragements du ministre de l'intérieur sont nés de la situation où il s'est trouvé après l'affaire du maréchal Canrobert, dont il a réclamé la révocation comme président de la commission de classement après son élection dans la Charente ;

Est-il vrai que M. Lepère s'est trouvé sur cette question en désaccord complet avec M. le général Gresley, et qu'après avoir été poussé à cette démarche couronnée d'insuccès, par ses amis de l'Union républicaine, il a commencé à parler de sa retraite ?

2° Est-il vrai que la nomination de M. Gent comme gouverneur de la Martinique était son œuvre ? Quel est le parti en mot qui ait mérité les paroles menaçantes de la *République Française* ?

Nous n'en connaissons aucun. Tous les partisans exeption ont respecté le gouvernement de la République, même alors qu'il n'était qu'un gouvernement de fait issu d'une insurrection. Ces mêmes partis continueront à respecter la République devenue le gouvernement légal du pays.

Ils comprendront l'intérêt qu'ils ont à ne pas fournir le moindre prétexte à des rigueurs qui seraient d'autant plus impitoyables que ceux qui les appliqueraient ont usé plus fréquemment, pour leur propre compte, du « droit de l'insurrection. »

M. le ministre des travaux publics vient d'adresser aux ingénieurs en chef des ponts-et-chaussées, dans tous les départements, la circulaire suivante :

« Paris, le 23 novembre 1879.

« Monsieur l'ingénieur en chef, j'ai déjà appelé votre attention sur l'opportunité d'ouvrir le plus grand nombre de chantiers possible pour cet hiver. A mesure que la saison avance, cette nécessité devient plus manifeste. Je vous prie donc instamment de redoubler d'efforts et de rechercher toutes les combinaisons qui permettraient de donner du travail aux bras inoccupés. Si vous êtes arrêté par quelques formalités qu'il soit en mon pouvoir d'écarter à l'aide d'autorisations exceptionnelles, n'hésitez pas à me demander de le faire, vous me trouverez prêt à vous seconder par tous les moyens dont je dispose.

Je sais, à l'avance, M. l'ingénieur en chef, que rien ne sera négligé par vous pour atteindre le but que j'indique et auquel nous devons tous avoir également à cœur de parvenir.

« *Le ministre des travaux publics*,
« C. DE FREYCINET. »

La Fête de la Presse

Nous sommes heureux d'annoncer au public que les Compagnies de chemins de fer ont accédé à la demande que le comité de la fête de la Presse française leur avait adressée et qui portait sur les trois points suivants :

1° Réduction de 50 0/0, à l'aller et au retour, accordée à tous porteurs de billets pour la fête de l'Hippodrome ;

2° Permis de circulation à tous les journalistes des départements qui viendront à Paris pour assister à la fête de la Presse en qualité de commissaires ;

3° Billet de parcours gratuit, donné à titre de lot pour la Tombola (Ce billet donnera droit à un voyage gratuit, aller et retour d'un point quelconque à un autre de l'un, des réseaux).

Le comité de la fête de la presse française adresse ses plus sincères remerciements aux Compagnies des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, d'Orléans, de l'Ouest et du Nord, qui ont ainsi collaboré à l'œuvre de bienfaisance que les journaux poursuivent en faveur des malheureuses victimes des inondations d'Espagne.

Le comité invite toutes les feuilles des départements de publier les lignes qui précèdent et à lui prêter le concours de leur publicité pour engager le public à profiter des avantages que les grandes Compagnies viennent de concéder au profit de la fête de la Presse.

L'ARRIVÉE DES ARCHIDUCHESSES EN ESPAGNE

Le *Gaulois* a reçu de son correspondant les renseignements suivants sur l'arrivée en Espagne de la future reine d'Espagne

La ville est tout à la joie de l'arrivée des archiduchesses. Voici quelques détails sur la réception faite à la future reine d'Espagne et à sa suite. A six kilomètres de Madrid se trouve la résidence royale du Pardo, située tout auprès de la ligne du chemin de fer du Nord. C'est là que devait s'arrêter le train royal. La compagnie avait eu soin d'improviser au débarcadère un élégant pavillon, richement orné de tentures et de fleurs, et blasonné des armes de la maison d'Espagne et de la maison d'Autriche. Il était huit heures un quart lorsque le train a été signalé. Le roi, la princesse des Asturies et les jeunes infantes, sœurs de Sa Majesté, étaient venus directement de Madrid, en voiture, pour recevoir les augustes voyageurs. Tous étaient debout auprès de la voie quand le train a fait halte. L'archiduchesse Marie-Christine, accompagnée seulement de l'archiduchesse Elisabeth, de l'archiduc et de l'archiduchesse Renier, est descendue de son wagon-salon. Les personnes de leur suite étaient restées dans le train. Il y a eu un moment d'effusion entre les royaux fiancés et leur famille. Puis Marie-Christine est montée en voiture avec sa mère, l'archiduc Renier et le roi d'Espagne, qui n'a voulu céder à qui que ce soit le soin d'installer les archiduchesses au palais du Pardo. Pendant ce temps, le train royal conduisait à Madrid les officiers, les dames d'honneur et l'escorte de Leurs Altesses Impériales. Des appartements avaient été préparés au palais pour les recevoir.

Le roi retourne ce soir à Madrid, mais il ira chaque jour rendre visite à sa fiancée, qui ne fera son entrée à Madrid que le jour du mariage, fixé, comme vous le savez, au 29 novembre. A ce propos, voici l'ordre adopté pour cette entrée : La future reine arrivera au ministère de la marine, où tout sera disposé pour sa toilette, et elle se rendra de la solennellement à Notre-Dame d'Atocha, où aura lieu la cérémonie. Cette après-midi, les ministres et les fonctionnaires du palais ont pris le chemin du Pardo pour aller présenter leurs hommages à leur jeune souveraine ; je pars moi-même pour ce château, et je vous enverrai mes impressions et les nouveaux détails que j'aurai recueillis.

LETTRE DE PARIS

de notre Correspondant particulier

Paris, le 25 novembre 1879.

Les difficultés se compliquent au sujet de l'accord entre les divers groupes de la majorité dont je vous ai parlé hier. L'affaire Gent va être l'objet d'une interpellation de M. Madier de Montjau, et cela malgré les abjurations des amis de M. Gambetta. Or, s'il en résulte un vote de blâme contre le cabinet, nous voilà en pleine crise ministérielle dès le début de la session. Aussi est-ce en prévision de cette éventualité que l'on nous représente aujourd'hui M. Lepère comme n'ayant pas retiré sa démission. Le ministre de l'intérieur se tient, comme on dit vulgairement, à cheval sur les événements; si l'interpellation vient à ne pas aboutir, il retire sa démission, si elle réussit, il la maintient. Dans les deux cas, il est sûr de conserver son portefeuille.

Les politiciens qui poussent au renversement du cabinet, agissent de même pour M. de Freycinet en vue de lui ménager la présidence du conseil dans la nouvelle combinaison. Selon eux M. de Freycinet aurait soutenu M. Gent jusqu'au dernier moment.

Il est vrai que les intimes du Palais Bourbon affectent de considérer comme insignifiante la manifestation projetée par le député de la Drôme, mais le fait seul qu'elle peut se produire n'impliquant pas précisément l'accord de tous les groupes sur lesquels on comptait pour avoir avoir une session paisible de fin d'année, il en résulte nécessairement des préoccupations et une inquiétude inconciliable, avec l'apaisement promis par M. Gambetta et sur lequel l'Elysée était en droit de compter.

L'interpellation sur l'affaire Gent est d'autant moins du goût de nos gouvernants, que quel que soit son sort, elle ouvre la voie à toutes les autres, aussi bien sur la politique intérieure que sur la politique extérieure du gouvernement. Il est donc tout naturel que des efforts soient faits non pas seulement pour rallier en cette occasion une majorité favorable au ministère, mais aussi pour décider M. Madier Montjau à abandonner son projet.

Afin de vous donner une idée du prix que l'on rattache en haut lieu à cet abandon, on assure que M. Gent lui-même, sous le coup de certaines promesses qui lui auraient été faites, insiste pour que sa révocation ne soit l'objet d'aucun incident parlementaire; il attend, dit-il, de sa réélection, la seule satisfaction qui lui tienne à cœur.

Il s'agirait donc, pour être agréable à lui aussi bien qu'à ses amis de la Chambre plus surexcités peut-être dans la circonstance par esprit de camaraderie que par sentiment politique, de déblayer le terrain électoral à Orange, de façon à ménager un triomphe facile au député démissionnaire qui se représente au suffrage de ses anciens commettants. C'est pour cela qu'on fait courir le bruit de la convocation des électeurs d'Orange à bref délai ; c'est pour cela également que l'on affirme le désistement de M. de Gasparin, lequel devait, disait-on, se porter candidat. Enfin, c'est dans le même but que l'on représente M. Humbert comme décidé à ne pas se présenter en concurrence avec M. Gent.

Je doute fort, pour mon compte, de l'exactitude de cette dernière assertion, d'abord parce que le *Mot d'Ordre* est si loin de la sanctionner, qu'il semble s'attacher dans ses comptes-rendus des conférences faites en ce moment par M. Humbert à Orange et dans d'autres localités de la circonscription, à représenter cet écrivain comme un train de rallier à la cause de l'amnistie plénière, dont il est le seul et vrai représentant toutes les populations de Vaucluse, ensuite et surtout, parce que les exclus réfugiés à l'étranger ont décidé de ne pas attendre davantage pour provoquer une décision du suffrage universel au sujet de leur rentrée en France et qu'ils risqueraient de ne pas retrouver de longtemps une occasion pareille, c'est-à-dire avec toutes les chances de succès que leur présente un terrain parfaitement choisi dans un centre radical et préparé à l'avance en faveur de l'amnistie.

Mais, direz-vous, si M. Gent est réélu, c'est la condamnation du ministère qui l'a révoqué, et l'on ne comprend pas qu'en présence de cette éventualité, ce soit justement le ministère qui pousse à cette réélection.

Parfaitement raisonné, si c'était la logique seule qui dût présider aux actes de la politique ministérielle; mais après les événements de ces quinze derniers jours, la poursuite du *Gaulois* comprise, pourquoi ne pas supposer que le Cabinet se préoccupe avant tout de se dérober aux dificultés du moment, sans s'inquiéter autrement du résultat ? Pourquoi, en outre, ne pas ad-

---

Feuilleton du Journal de Roubaix
DU 27 NOVEMBRE

— 1 —

SANS FAMILLE

PREMIÈRE PARTIE

I

AU VILLAGE

Je suis un enfant trouvé.

Mais jusqu'à huit ans j'ai cru que, comme tous les autres enfants, j'avais une mère, car lorsque je pleurais, il y avait une femme qui me serrait si doucement dans ses bras, en me berçant, que mes larmes s'arrêtaient de couler.

Jamais je ne me couchais dans mon lit, sans qu'une femme vînt m'embrasser, et, quand le vent de septembre soufflait la neige contre les vitres blanches, elle me prenait les pieds entre ses deux mains et elle restait à me les réchauffer en me chantant une chanson, dont je retrouve encore dans ma mémoire l'air et quelques paroles.

Quand je grandis, je courus avec la long des chemins herbeux qui bordent les landes, et quand j'étais surpris par une pluie d'orage, elle accourait toujours derrière moi et me forçait à m'abriter sous son jupon de laine rebleue qu'elle me tendait sur la tête et sur les épaules.

Enfin quand j'avais une querelle avec un de mes camarades, elle me faisait conter mes chagrins, et presque toujours elle trouvait de bonnes paroles pour me consoler ou me donner raison.

Par tout cela et par bien d'autres choses encore, par la façon dont elle me parlait, par la façon dont elle me regardait, par ses caresses, par la douceur qu'elle mettait dans ses gronderies, je croyais qu'elle était ma mère.

Voici comment j'appris qu'elle n'était que ma nourrice.

Mon village, ou pour parler plus justement, le village où j'ai été élevé, car je n'ai pas eu de village à moi, pas de lieu de naissance, pas plus que je n'ai eu de père et de mère, le village enfin où j'ai passé mon enfance se nomme Chavanon ; c'est l'un des plus pauvres du centre de la France.

Cette pauvreté, il la doit non à l'apathie ou à la paresse de ses habitants, mais à sa situation même dans une contrée peu fertile. Le sol n'a pas de profondeur, et pour produire de bonnes récoltes il lui faudrait des engrais ou des amendements qui manquent dans le pays. Aussi ne rencontre-t-on (ou tout au moins ne rencontrait-on à l'époque dont je parle) que peu de champs cultivés, tandis qu'on voit partout de vastes étendues de landes dans lesquelles ne croissent que des bruyères et des genêts.

Là où les brandes cessent, les landes commencent; et sur ces landes élevées les vents âpres rabougrissent les maigres bouquets d'arbres qui dressent çà et là leurs bras chargés de nœuds et tourmentés.

Pour trouver de beaux arbres, il faut abandonner les hauteurs et descendre dans les plis du terrain, sur les bords des rivières, où dans d'étroites prairies poussent de grands châtaigniers et des chênes vigoureux.

C'est dans un de ces replis de terrain, sur les bords d'un ruisseau qui va perdre ses eaux rapides dans un des affluents de la Loire que se dresse la maison où j'ai passé mes premières années.

Jusqu'à huit ans, je n'avais jamais vu d'homme dans cette maison; cependant ma mère n'était pas veuve, mais son mari qui était tailleur de pierre, comme un grand nombre d'autres ouvriers de la contrée, travaillait à Paris, et il n'était pas revenu au pays depuis que j'étais en âge de voir ou de comprendre ce qui m'entourait. De temps en temps seulement, il envoyait de ses nouvelles par un de ses camarades qui rentrait au village.

— Mère Barberin, votre homme va bien; il m'a chargé de vous dire que l'ouvrage marche fort, et de vous remettre l'argent que voilà; voulez-vous compter?

— Et c'était tout. Mère Barberin se contentait de ces nouvelles : son homme était en bonne santé; l'ouvrage donnait; il gagnait sa vie.

De ce que Barberin était resté si longtemps à Paris, il ne faut pas croire qu'il était en mauvaise amitié avec sa femme. La question de désaccord n'était pour rien dans cette absence. Il demeurait à Paris parce que le travail y rapportait vite et bien. Quand il serait vieux, il reviendrait vivre avec sa vieille femme et avec l'argent qu'ils auraient amassé, ils seraient à l'abri de la misère pour le temps où l'âge leur aurait enlevé la force et la santé.

Un jour de novembre, comme le soir tombait, un homme, que je ne connaissais pas, s'arrêta devant notre barrière. J'étais sur le seuil de la maison occupé à casser une bourrée. Sans pousser la barrière, mais en levant sa tête par-dessus en me regardant, l'homme me demanda si ce n'était pas là que demeurait la mère Barberin.

Je lui dis d'entrer.

Il poussa la barrière qui cria dans sa hart, et à pas lents il s'avança vers la maison.

Jamais je n'avais vu un homme aussi crotté; des plaques de boue, les unes encore humides, les autres déjà sèches, le couvraient des pieds à la tête, et à le regarder l'on comprenait que depuis longtemps il marchait dans les mauvais chemins.

Au bruit de nos voix, mère Barberin accourut, et au moment où il franchissait notre seuil, elle se trouva face à face avec lui.

— J'apporte des nouvelles de Paris, dit-il.

C'étaient là des paroles bien simples et qui déjà plus d'une fois avaient frappé nos oreilles, mais le ton avec lequel elles furent prononcées ne ressemblait en rien à celui qui autrefois accompagnait les mots : « Votre homme va bien, l'ouvrage marche. »

— Ah ! mon Dieu ! s'écria mère Barberin en joignant les mains, un malheur est arrivé à Jérôme.

— Eh bien, oui, mais il ne faut pas vous rendre malade de peur ; votre homme a été blessé voilà la vérité ; seulement il n'est pas mort. Pourtant, il sera peut-être estropié. Pour le moment il est à l'hôpital. J'ai été son voisin de lit, et comme je rentrais au pays il m'a demandé de vous conter la chose en passant. Je ne peux pas m'arrêter, car j'ai encore trois lieues à faire et la nuit vient vite.

Mère Barberin, qui voulait en savoir plus long pria l'homme de rester à souper ; les routes étaient mauvaises ; on parlait de loups qui s'étaient montrés dans les bois; il repartirait le lendemain matin.

Il s'assit dans le coin de la cheminée et tout en mangeant, il nous raconta comment le malheur était arrivé : Barberin avait été à moitié écrasé par des échafaudages qui s'étaient abattus, et comme on avait prouvé qu'il ne devait pas se trouver à la place où il avait été blessé, l'entrepreneur refusait de lui payer une indemnité.

— Pas de chance, le pauvre Barberin, dit. il, pas de chance ; il y a des malins qui auraient trouvé là-dedans un moyen pour se faire faire des rentes, mais votre homme n'aura rien.

Et tout en séchant les jambes de son pantalon qui devenait raide sous leur enduit de boue durcie, il répétait ce mot : « pas de chance » avec une peine sincère, qui montrait que pour lui, il se fût fait volontiers estropier dans l'espérance de gagner ainsi de bonnes rentes.

— Pourtant, dit-il en terminant son récit, je lui ai donné le conseil de faire un procès l'entrepreneur.

— Un procès, cela coûte gros.

— Oui, mais quand on le gagne !

Mère Barberin aurait voulu aller à Paris, mais c'était une terrible affaire qu'un voyage si long et si coûteux.

Le lendemain matin nous descendîmes au village pour consulter le curé. Celui-ci ne voulut pas la laisser partir sans savoir avant si elle pouvait être utile à son mari. Il écrivit à l'aumônier de l'hôpital où Barberin était soigné, et quelques jours après il reçut une réponse, disant que mère Barberin ne devait pas se mettre en route, mais qu'elle devait envoyer une certaine somme d'argent à son mari, parce que celui-ci allait faire un procès à l'entrepreneur chez lequel il avait été blessé.

Les journées, les semaines s'écoulèrent et de temps en temps il arriva des lettres qui toutes demandaient de nouveaux envois d'argent ; la dernière plus pressante que les autres, disait que s'il n'y avait plus d'argent, il fallait vendre la vache pour s'en procurer.

Ceux-là seuls qui ont vécu à la campagne avec les paysans savent ce qu'il y a de détresses et de douleurs dans ces trois mots : « vendre la vache. »

Pour le naturaliste, la vache est un animal ruminant ; pour le promeneur, c'est une bête qui fait bien dans le paysage lorsqu'elle lève au-dessus des herbes son mufle noir humide de rosée ; pour l'enfant des villes, c'est la source du café au lait et du fromage à la crème ; mais pour le paysan, c'est bien plus et bien mieux encore.

A suivre.